



Le Tribunal de Commerce de Clermont-Ferrand (63), après avoir entendu, le mercredi 28 avril, les différentes parties, dont les trois repreneurs potentiels, avait mis son jugement en délibéré au mardi 4 mai. Le verdict est tombé vers 16 heures ce mardi 4 mai : Slicom a été désigné comme repreneur d'Auvergne Aéronautique.

Un choix raisonné

Thierry Ondet, dans la proposition faite par le groupe Slicom, avait fortement insisté sur la notion de développement dans la durée, sur sa volonté de s'appuyer sur toutes les compétences, celles de Slicom et celles d'Auvergne Aéronautique, ainsi que sur la complémentarité existant entre les deux unités sur un cœur de métier commun.

Le Tribunal de Commerce de Clermont-Ferrand a fondé sa décision sur les conditions sociales et financières de reprise des actifs et activités d'Auvergne Aéronautique présentées par l'offre Slicom, mais aussi sur les arguments de cette dernière quant à la pérennité industrielle sur le sol auvergnat.

Dans ses considérants, le tribunal explicite en effet clairement sa volonté de voir **l'activité maintenue et développée en Auvergne** : *« Considérant principalement les propositions du volet social et de maintien des sites de production contenus dans l'offre de SLICOM Aéro, ainsi que la comparaison des prix de cession (...), les perspectives de développement à l'international, le dynamisme et l'expérience de l'équipe dirigeante renouvelée ... ».*

Objectif de taille critique atteint

Le nouvel ensemble présente désormais un effectif total de 700 personnes -dont 600 dans l'aéronautique- et un chiffre d'affaires cumulé de plus de 60 M d'€ en 2009.

La détermination et la pugnacité dont a fait preuve le groupe Slicom pour obtenir un verdict en sa faveur confirme sa volonté de répondre à la stratégie et aux attentes des clients.

Cette nouvelle taille significative, la stabilité de l'actionnariat, la capacité à gérer des produits complexes tant en matière de conception que de gestion des approvisionnements, la très forte complémentarité du portefeuille clients et des compétences, vont donner un **nouvel élan à son développement à l'international**.

La **nouvelle équipe dirigeante**, structurée et opérationnelle, va apporter une impulsion et favoriser l'expression des savoir-faire et des compétences des équipes d'Auvergne Aéronautique reconnues depuis la création de l'entreprise par Jean-Paul Fafournoux.

Certains membres de cette équipe ont d'ailleurs accompagné Thierry Ondet à la rencontre qu'il a souhaité avoir avec les salariés d'Auvergne Aéronautique sitôt le verdict connu. L'activité de l'entreprise doit reprendre immédiatement, dans un climat social apaisé, pour satisfaire les commandes clients et conserver leur confiance

Remerciements et reconnaissance

Thierry Ondet tenait également à manifester sa reconnaissance plus particulièrement à son équipe de direction pour l'énorme travail accompli dans la construction de l'offre de rachat. Reconnaissance dirigée également vers le personnel de Slicom et d'Auvergne Aéronautique, les clients, les fournisseurs, les partenaires, les signataires des lettres de soutien, les collègues chefs d'entreprises, les amis, les proches, et toutes celles et ceux, en Auvergne mais aussi bien au-delà, qui lui ont apporté aide et soutien.

Contacts presse : Michel Jouinot - 06 80 22 39 50

Marie-Luce Bozom - 06 15 15 63 20

SLICOM GROUPE - 149 avenue du Brézet - 63100 Clermont-Ferrand

www.slicom-group.com